

RCS : QUIMPER
Code greffe : 2903

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de QUIMPER atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2008 B 00222
Numéro SIREN : 503 386 369
Nom ou dénomination : 4COMIMMO

Ce dépôt a été enregistré le 07/02/2024 sous le numéro de dépôt 684

A.C.F.

DONNARS et ASSOCIÉS

Commissariat aux comptes – Audit légal

RAPPORT DU COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION SUR LA TRANSFORMATION DE LA SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE SARL 4COMIMMO, SOCIETE AU CAPITAL SOCIAL DE 8 000 EUROS, DONT LE SIEGE SOCIAL EST SIS 29 TER RUE GOAREM DRO, 29000 QUIMPER, IMMATRICULEE AU RCS DE QUIMPER SOUS LE NUMERO 503 386 369, EN SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE.

Aux associés,

En notre qualité de commissaire à la transformation désigné, en application des dispositions du code de commerce, par décision de unanime des associés, nous avons établi le présent rapport afin de vous faire connaître notre appréciation sur la valeur des biens composant l'actif social et, le cas échéant, sur les avantages particuliers stipulés, et de nous prononcer, en application des dispositions des articles L. 223-43 et L. 224-3 du code de commerce, sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté :

- à contrôler par sondages les éléments constitutifs du patrimoine de la société en termes d'existence, d'appartenance et d'évaluation ;
- à vérifier si, compte tenu des événements survenus depuis la date de clôture du dernier exercice, le montant des capitaux propres déterminé selon les mêmes règles et méthodes comptables que celles utilisées pour l'établissement des derniers comptes annuels est au moins égal au montant du capital social.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la valeur des biens composant l'actif social.

Sur la base de nos travaux, nous attestons que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

Aucun avantage particulier n'a été recensé.

QUIMPER le 03/02/2024

ACF DONNARS ET ASSOCIES

Pierre DONNARS

Commissaire aux comptes

Commissaire à la transformation.